

Invitation

Forum La distribution de produits financiers

Mercredi 5 mai 2010
de 8 h 30 à 10 h 30

CMS Bureau Francis Lefebvre, 1-3 villa Emile Bergerat,
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex, France
T +33 1 47 38 55 00 - F +33 1 47 38 55 55
info@cms-bfl.com - www.cms-bfl.com

CMS Bureau Francis Lefebvre est membre de CMS, regroupement de 9 grands cabinets d'avocats européens indépendants offrant aux entreprises un éventail complet de services juridiques et fiscaux en Europe et dans le reste du monde. Fort de plus de 4600 collaborateurs, dont plus de 2400 avocats et 600 associés, CMS s'appuie sur 47 implantations dans le monde.

Cabinets membres de CMS : CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni (Italie); CMS Albiñana & Suárez de Lezo S.L.P. (Espagne); CMS Bureau Francis Lefebvre (France); CMS Cameron McKenna LLP (Grande Bretagne); CMS DeBacker (Belgique); CMS Derks Star Busmann (Pays-Bas); CMS von Erlach Henrici Ltd (Suisse); CMS Hasche Sigle (Allemagne); CMS Reich-Rohrwig Hainz Rechtsanwälte GmbH (Autriche).

Implantations mondiales principales et secondaires des cabinets membres de CMS : Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Londres, Madrid, Paris, Rome, Vienne, Zurich, Aberdeen, Alger, Anvers, Arnhem, Belgrade, Bratislava, Bristol, Bucarest, Budapest, Buenos Aires, Casablanca, Cologne, Dresde, Düsseldorf, Edimbourg, Francfort, Hambourg, Kiev, Leipzig, Ljubljana, Lyon, Marbella, Milan, Montevideo, Moscou, Munich, Pékin, Prague, São Paulo, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Utrecht, Varsovie et Zagreb.

Les cabinets membres de CMS, en association avec The Levant Lawyers, sont présents à Beyrouth, Abu Dhabi, Dubaï et Koweït.

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

à l'attention de Madame Christiane Vatel

1 - 3, villa Emile Bergerat

92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

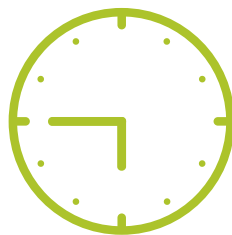


La distribution de produits financiers



Les règles applicables à la distribution en France des produits financiers (instruments financiers relevant du Code monétaire et financier et produits d'assurance relevant du Code des assurances) sont en pleine mutation, notamment en raison de l'adoption de l'ordonnance n°2008-1271 du 5 décembre 2008 relative à la mise en place de codes de conduite et de conventions régissant les rapports entre les producteurs et les distributeurs, en matière de commercialisation d'instruments financiers, de produits d'épargne et d'assurance sur la vie et de la prochaine transposition, en droit français, de la directive OPCVM IV.

Par conséquent, les schémas de commercialisation sont amenés à évoluer, ouvrant de nouvelles perspectives pour les acteurs du marché.



Forum animé par :

Laurent Mion et Jérôme Sutour, avocats associés de CMS Bureau Francis Lefebvre, vous éclaireront notamment sur les thèmes suivants :

- Les règles applicables à la distribution des OPCVM sous UCITS IV
- Les règles applicables à la distribution des contrats d'assurance vie en unités de compte
- Le contenu des nouvelles conventions à conclure entre les producteurs et les distributeurs d'instruments financiers, de produits d'épargne et d'assurance
- Les structures maître / nourricier domestiques et transfrontalières
- Les nouvelles règles en matière d'information des investisseurs

Accueil : 8 h 15

Début du forum : 8 h 30 précises

Lieu : CMS Bureau Francis Lefebvre
1-3, villa Emile Bergerat
92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

Métro : Sablons

Parking : Place du Marché

Le carton d'invitation sera demandé à l'entrée

Invitation

Réponse souhaitée avant le 28 avril 2010

La distribution de produits financiers

Mercredi 5 mai 2010 de 8 h 30 à 10 h 30

M. _____

Société _____

Fonction _____

Tél _____

Adresse _____

E-mail _____

☐ Assistera ☐ N'assistera pas

Sera représenté par _____

Fonction _____

E-mail _____

Possibilité d'inscription sur notre site www.cms-bfl.com
(cf. Espace Clients, rubrique "Événements"),
par fax à l'attention de Christiane Vatel au 01 47 38 42 84
ou par mail : christiane.vatel@cms-bfl.com